



Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du Mercredi 24 juin 2020

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 15 juin 2020, s'est réuni le Mercredi 24 juin 2020 à 18h, en séance publique à la Salle des fêtes de Bourgneuf, sous la présidence de Philippe VALLET, Président.

Nombre de membres en exercice : 28

Quorum : 10

Délégués titulaires présents : 17

Prénoms	NOMS	Collectivité d'origine	Nombre de voix
Annick	CRESENS	Département	2 voix
Auguste	PICOLLET	Département	2 voix
Jacqueline	TALLIN	Département	2 voix
André	VAIRETTO	Département	2 voix
Daniel	BUCHE	Arlysère	1 voix
Xavier	TORNIER	Arlysère	1 voix
Jean-Michel	BLONDET	CC Cœur de Savoie	1 voix
Christiane	FAVRE	CC Cœur de Savoie	1 voix
Aimé	HENRIQUET	CC Cœur de Savoie	1 voix
Yannick	LOGEROT	CC Cœur de Savoie	1 voix
Jean-Claude	NICOLLE	CC Cœur de Savoie	1 voix
Béatrice	SANTAIS	CC Cœur de Savoie	1 voix
Philippe	VALLET	CC Cœur de Savoie	1 voix

Délégués suppléants présents : 5

Prénoms	NOMS	Collectivité d'origine	Nombre de voix
Laurent	GRILLET	Arlysère	1 voix
Carlo	APPRATTI	CC Cœur de Savoie	1 voix
Jean-François	CLARAZ	CC Cœur de Savoie	1 voix
Georges	COMMUNAL	CC Cœur de Savoie	1 voix
Gilles	MONNET	CC Cœur de Savoie	1 voix

Délégué représenté : 1

Prénoms et NOMS	Collectivité d'origine	A donné pouvoir à	Nombre de voix
Olivier THEVENET	Département	Auguste PICOLLET	2 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	18 dont 13 titulaires et 5 suppléants	Nombre de voix	22 voix
Nombre de membres représentés	1 délégué	Nombre de voix	2 voix
TOTAL des voix	24 voix		

Étaient excusés : Philippe GARZON, Raymond MULLER, Bertrand DELACHENAL, André DURAND, Michel RAVIER et Bernard TRUSCELLO

Yannick LOGEROT a été désigné Secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 19 février 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Modification de l'ordre du jour
--

Il est également proposé de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

- Délibération n° 10 : Travaux de réfection de l'ouvrage traversant de la digue rive droite de l'Isère – Ruisseau de Fournieux – Demande de subvention complémentaire qui sera rapportée par le Président.

Le Conseil Syndical en prend acte.

Communications

**Décisions prises en vertu des délégations données au Président
par le Conseil Syndical**

Opération	Titulaire	Objet
Marché travaux digue rive droite Isère – ouvrage du Fournieux	FOREZIENNE D'ENTREPRISE	293 596,80 € HT
Récupération & Evacuation barrage flottant Pré la Chambre	SOCCO	4 540 € HT
Avenant n° 1 Protection des berges du torrent de la Combaz en amont de la RD925	MANNO TP	Augmentation du montant du contrat initial de 4,82% (+ 4 102 € HT) → Sujétions techniques imprévues

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Avenant n° 2 Protection des berges du torrent de la Combaz en amont de la RD925	MANNO TP	Augmentation du montant du marché de 8,7 % (+ 7 450 € HT) Soit total avenant 1 et 2 : +13,58 % du montant du contrat initial
Coordination SPS – Travaux de confortement digue rive droite Isère à Cruet	CBAT Consult	2 560 € HT
Levé bathymétrique digue rive droite Isère - Francin	Latitude Drone	4 800 € HT
Reconnaissance Géotechnique digue rive droite Isère - Francin	Hydrogéotechnique SUD-EST	11 617 € HT
Curage plage dépôt Verrens – Avril 2020	Alpes TP	3 500 € HT
Gestion affluents : mars 2020 Gestion sédimentaire du torrent de Fontaine Claire (Notre-Dame-des-Millières)	DELEANI	Devis : 6 672€ TTC Facture : 6 672 € TTC
Gestion affluents : mars 2020 Reprofilage du lit du Fournieux en amont de sa confluence (Montailleur/Saint-Vital)	TP VAL COISIN	Devis : 5 880 € TTC
Gestion affluents : avril 2020 Curage du Décanteur du Nant Pottier (Albertville)	DELEANI	Devis : 10 080 € TTC
Gestion affluents : avril 2020 Débroussaillage piste du canal d'Arbin (Arbin)	ALPES PAYSAGE	Montant travaux : 2 211,07 € TTC
Gestion affluents : mai 2020 Gestion sédimentaire du torrent de l'Hermettaz (Notre-Dame-des-Millières)	DELEANI	Devis : 31 458 € TTC
Gestion affluents : mai 2020 Confortement de 4 seuils du torrent de Favasset (Saint Pierre d'Albigny)	GUINTOLI	Montant travaux : 7 525,98 € TTC Accord cadre : marché subséquent n°12

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Examen de l'ordre du jour

1. Finances – Approbation du Compte Administratif 2019 du SISARC

Rapporteur : Aimé Henriquet

Le Compte administratif 2019 du SISARC se résume ainsi :

Section de fonctionnement

Libellé	CA 2018	BP 2019	DM	Crédits 2019	CA 2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 883 743,07	2 353 194,07	136 854,55	2 490 648,62	997 944,05
Charges à caractère général	1 850 830,89	1 042 700,00	18 854,55	1 061 554,55	759 356,75
Charges de personnel	12 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	97 020,00
Autres charges de gestion courante	17 389,42	18 000,00	0,00	18 000,00	17 519,71
Charges financières	604,17	2 500,00	0,00	3 100,00	2 355,96
Charges exceptionnelles	0,00	13 223,07	0,00	13 223,07	0,00
Dotations aux provisions	0,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
Dépenses imprévues	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00	0,00
Total Dépenses réelles	1 880 824,48	1 218 423,07	136 854,55	1 355 877,62	994 252,42
Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 918,59	4 000,00	0,00	4 000,00	3 691,63
<i>Virt à la section d'Investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>1 130 771,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1 130 771,00</i>	
Total Dépenses d'ordre	2 918,59	1 134 771,00	0,00	1 134 771,00	3 691,63
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 232 079,00	2 353 794,07	18 854,55	2 490 648,62	2 770 289,60
Produits des services		6 000,00	0,00	6 000,00	756,00
Dotations et participations	1 232 079,00	2 335 109,00	0,00	2 335 109,00	2 769 531,06
Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	118 000,00	118 000,00	2,54
Total Recettes réelles	1 232 079,00	2 341 109,00	0,00	2 459 109,00	2 770 289,60
<i>Résultat antérieur reporté anticipé</i>	<i>0,00</i>	<i>12 685,07</i>	<i>18 854,55</i>	<i>31 539,62</i>	<i>0,00</i>

La section de fonctionnement présente, pour l'exercice 2019, un excédent de 1 772 345.55 €.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Section d'investissement

Libellé	CA 2018	BP 2019	RAR	DM	Crédits 2019	CA 2019	RAR 2019
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	652 797,16	8 441 532,13	74 356,87	2 058 000,00	10 573 889,00	4 062 816,26	3 372 077,00
Emprunts et Dettes assimilées		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	3 941,74	0,00
Immobilisations incorporelles	3 388,51	201 999,61	0,00	0,00	201 999,61	1 778,40	0,00
Subventions équipement versées	0,00	0,00	0,00	1 858 000,00	1 858 000,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	237 465,20	82 000,00	0,00	0,00	82 000,00	7 885,03	0,00
Immobilisations en cours	411 943,45	2 827 000,00	74 356,87	15 935,45	2 917 292,32	1 222 790,20	1 549 461,00
Travaux effectués pour compte de l'Etat		4 838 000,00	0,00	200 000,00	5 038 000,00	2 826 420,89	1 822 616,00
Dépenses imprévues		90 000,00		0,00	90 000,00	0,00	0,00
Total Dépenses réelles	652 797,16	8 042 999,61	74 356,87	2 073 935,45	10 191 291,93	4 062 816,26	3 372 077,00
Opérations patrimoniales			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat antérieur reporté anticipé	0,00	398 532,52	0,00	-15 935,45	382 597,07	0,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	433 902,17	7 738 771,00	777 118,00	2 058 000,00	10 573 889,00	3 139 285,44	3 082 194,00
FCTVA		151 900,00	0,00	0,00	151 900,00	125 801,11	0,00
Subventions d'investissements	430 983,58	1 614 100,00	777 118,00	0,00	2 391 218,00	470 291,14	859 578,00
Emprunts et Dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	1 858 000,00	1 858 000,00	0,00	0,00
Immobilisation en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 118,02	0,00
Travaux effectués pour compte de l'Etat	0,00	4 838 000,00	0,00	200 000,00	5 038 000,00	2 415 383,54	2 222 616,00
Total Recettes réelles	430 983,58	6 604 000,00	777 118,00	2 058 000,00	9 439 118,00	3 135 593,81	3 082 194,00
Opérations patrimoniales (recettes)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 918,59	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	3 691,63	0,00
Virement de la section de fonctionnement		1 130 771,00	0,00	0,00	1 130 771,00	0,00	0,00
Total Recettes d'ordre	2 918,59	1 134 771,00	0,00	0,00	1 134 771,00	3 691,63	0,00
ECART		-702 761,13		0,00	0,00		
Résultat antérieur reporté anticipé		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

La section d'investissement présente, pour l'exercice 2019, un déficit de 923 530,82 €.

Globalement, la balance du Compte Administratif s'équilibre comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - SISARC					
Libellés	Fonctionnement	Investissement			Total
	Réalisé 2019	Réalisé 2019	RAR 2019	Total	2019
Recettes	2 770 289,60	3 139 285,44	3 082 194,00	6 221 479,44	8 991 769,04
Dépenses	997 944,05	4 062 816,26	3 372 077,00	7 434 893,26	8 432 837,31
Résultat de l'exercice 2019	1 772 345,55	-923 530,82	-289 883,00	-1 213 413,82	558 931,73
Résultat antérieur reporté	31 539,62	-382 597,07		-382 597,07	-351 057,45
Résultat de clôture	1 803 885,17	-1 306 127,89	-289 883,00	-1 596 010,89	207 874,28

M. le Président a quitté la séance.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve le Compte Administratif 2019 du Budget Principal du SISARC ;*
- *reconnait la sincérité des restes à réaliser ;*
- *arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.*

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

M. le Président a rejoint la séance.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

2. Finances – Approbation du Compte de gestion 2019

Rapporteur : Aimé Henriquet

Le Conseil Syndical doit se prononcer sur la tenue des comptes du SISARC de M. le Payeur Départemental de la Savoie pour l'année 2019.

Le Compte de Gestion 2019 retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par M. le Payeur Départemental de la Savoie est concordant avec le Compte Administratif 2019 retraçant la comptabilité administrative tenue par M. le Président pour le budget du SISARC.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le Compte de Gestion du Budget du SISARC 2019 établi par M. le Payeur Départemental de la Savoie et consultable au siège.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

3. Finances – Affectation des résultats 2019

Rapporteur : M. le Président

Dans la continuité du vote du Compte Administratif 2019 du SISARC, il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de clôture du Compte administratif de 1 803 885.17 € comme suit :

- Section de fonctionnement : 207 874.28 €
- Section d'investissement : 1 596 010,89 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les affectations de résultats comme indiquées ci-dessus.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

4. Finances – Décision modificative de crédits n° 1

Rapporteur : M. le Président

La décision modificative de crédits n°1 au budget du SISARC a pour objet l'affectation du résultat. Elle s'équilibre comme suit :

DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1 - SISARC						
Ch.	Libellés	Pour Mémoire BP 2020	DM	Total Crédits 2020 avant nouvelle DM	Total décision modificative n° 1	Total crédits 2020 après DM
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Charges à caractère général	2 032 300,00		2 032 300,00	207 874,28	2 032 300,00
12	Charges de personnel	66 000,00		66 000,00		66 000,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00		18 000,00		18 000,00
66	Charges financières	3 100,00		3 100,00		3 100,00
67	Charges exceptionnelles	91 000,00		91 000,00		298 874,28
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 000,00		4 000,00		4 000,00
	Total dépenses de fonctionnement	2 214 400,00	0,00	2 214 400,00	207 874,28	2 422 274,28
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	3 500,00		3 500,00	207 874,28	3 500,00
74	Dotations et Participations	2 210 900,00		2 210 900,00		2 210 900,00
002	Excédent de fonctionnement reporté			0,00		207 874,28
	Total recettes de fonctionnement	2 214 400,00	0,00	2 214 400,00	207 874,28	2 422 274,28
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500,00		4 500,00	289 883,00	4 500,00
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00		2 000,00		2 000,00
21	Immobilisation corporelles	319 000,00		319 000,00		319 000,00
23	Immobilisations en cours	3 099 861,00		3 099 861,00		3 099 861,00
020	Dépenses imprévues	300 888,00		300 888,00		590 771,00
4581001	Opérations Digue Arc Chamousset	977 637,00		977 637,00		977 637,00
4581002	Opération Digue Ouvrages Traversant Tournon	137 564,00		137 564,00		137 564,00
4581003	Opération Digue Isère Arc Etudes Dangers	1 139 974,00		1 139 974,00		1 139 974,00
4581004	Opération Digue Isère Rive Droite Gilly	12 313,00		12 313,00		12 313,00
4581005	Opération Digue Isère Pont Gresy	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4581006	Opération Digue Isère Aval Pont Victor	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4581007	Opération Digue Isère Plan Eau Francin	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4581008	Opération Digue Isère Courbe Montailleur	50 000,00		50 000,00		50 000,00
4581011	Plan Pluriannuel	285 128,00		285 128,00		285 128,00
4581012	Opération Dignes Fournieux	240 000,00		240 000,00		240 000,00
4581013	Opération Digue Isère RD1 Frontenex	100 000,00		100 000,00		100 000,00
4581014	Opération Digue isère Ruisseau St Vital	100 000,00		100 000,00		100 000,00
001	Déficit reporté			0,00	1 306 127,89	1 306 127,89
	Total dépenses d'investissement	9 918 865,00	0,00	9 918 865,00	1 596 010,89	11 514 875,89
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
10	Dotations fonds divers et réserves	612 200,00		612 200,00	1 596 010,89	2 208 210,89
13	Subventions d'investissement	2 710 049,00		2 710 049,00		2 710 049,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 000,00		4 000,00		4 000,00
4582001	Opérations Digue Arc Chamousset	977 000,00		977 000,00		977 000,00
4582002	Opération Digue Ouvrages Traversant Tournon	140 000,00		140 000,00		140 000,00
4582003	Opération Digue Isère Arc Etudes Dangers	1 226 000,00		1 226 000,00		1 226 000,00
4582004	Opération Digue Isère Rive Droite Gilly	279 616,00		279 616,00		279 616,00
4582005	Opération Digue Isère Pont Gresy	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4582006	Opération Digue Isère Aval Pont Victor	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4582007	Opération Digue Isère Plan Eau Francin	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4582001	Opération Digue Isère Courbe Montailleur	50 000,00		50 000,00		50 000,00
4582011	Plan Pluriannuel	330 000,00		330 000,00		330 000,00
4582012	Opération Dignes Fournieux	240 000,00		240 000,00		240 000,00
4582013	Opération Digue Isère RD1 Frontenex	100 000,00		100 000,00		100 000,00
4582014	Opération Digue isère Ruisseau St Vital	100 000,00		100 000,00		100 000,00
	Total recettes d'investissement	9 918 865,00	0,00	9 918 865,00	1 596 010,89	11 514 875,89

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve cette décision modificative de crédits n°1.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

**5. Convention d'occupation de l'emprise délimitée par l'ouvrage – Plage de dépôt râtelier du Gelon à La Rochette et de servitude de passage en terrain privé pour accéder à cet ouvrage entre le S.I.S.A.R.C et la Société Forces Motrices du Gelon -
Autorisation à M. le Président pour signer la convention
Rapporteur : M. le Président**

Suite aux travaux de reconstruction de la « plage de dépôt – râtelier » du Gelon à la Rochette (ouvrage endommagé lors de la tempête Eleanor du 5 janvier 2018) implantée sur les parcelles appartenant à la société des Forces Motrices du Gelon, il est nécessaire de régulariser la maîtrise foncière de l'opération en passant une convention d'occupation de l'emprise délimitée par l'ouvrage et portant servitude de passage en terrain privé pour accéder à cet ouvrage. Cette convention permettrait également de fixer les modalités d'accès et d'entretien de l'ouvrage. Le projet de convention est joint en annexe.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve le projet de convention d'occupation de l'emprise délimitée par l'ouvrage – Plage de dépôt râtelier du Gelon à la Rochette et de servitude de passage en terrain privé pour accéder à cet ouvrage entre le S.I.S.A.R.C et la Société Forces Motrices du Gelon ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à apporter des modifications mineures à ladite convention ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer ladite convention et tout acte afférent à ce dossier***

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

**6. Aménagement du torrent de la Combaz – Demande de financement complémentaire
Rapporteur : M. le Président**

Le projet d'aménagement du torrent de la Combaz sur les Communes de Notre Dame des Millières, Sainte Hélène sur Isère, Frontenex et Tournon vise au déperchement du torrent de la Combaz pour assurer la protection des habitations riveraines contre les risques d'inondation et restaurer les milieux aquatiques correspondants.

La maîtrise d'œuvre de l'opération est confiée à HYDRETTUES / SAGE.

Cette opération est subventionnée par l'Etat dans le cadre du PAPI n°2 de la Combe de Savoie. La subvention de l'Etat actuellement en place porte sur une dépense subventionnable de 1 M€ HT et un taux de 50 %, soit une subvention de 500 000 €.

L'avenant n°2 au PAPI n°2 de la Combe de Savoie prévoit la mise en place d'une subvention complémentaire pour tenir compte de l'évolution du montant de l'opération.

Il y a donc lieu de solliciter de l'Etat une subvention complémentaire pour l'opération Aménagement du torrent de la Combaz d'un montant de 247 000 € calculée sur la base d'une dépense subventionnable de 494 000 € HT et d'un taux de 50 %.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***sollicite de l'Etat une subvention complémentaire d'un montant de 247 000 € pour l'opération Aménagement du torrent de la Combaz ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

7. Axe 7 du PAPI 2 – Attribution du marché de travaux de confortement de la digue en rive droite en aval du Pont des anglais – Aménagement des accès et remise en état du lit - Délégation au Président pour signer le marché
Rapporteur : M. le Président

Dans la continuité de la délibération du 26 novembre 2019, le marché 2019-SIS-072 – « Maîtrise d'œuvre relative aux travaux de confortement de la digue rive droite de l'Isère en aval du pont des Anglais – Aménagement des accès et remise en état du lit » - a été confié au bureau d'études Hydrétudes (mandataire) domicilié à Ste Hélène du Lac (73800).

A l'issue des études d'Avant-Projet, le montant des travaux est estimé à 1,7 M€ HT.

Une procédure d'appel d'offres européen a été engagée pour la dévolution des travaux.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence du marché 2020-SIS-033 « Travaux de confortement de la digue en rive droite en aval du Pont des anglais – Aménagement des accès et remise en état du lit » a été envoyé pour publication au JOUE, au BOAMP, sur le portail mutualisé Marches-publics.info le 8 juin 2020 pour une remise des offres le 9 juillet prochain.

La CAO se réunira en vue d'analyser les offres le 17 juillet prochain.

Afin de permettre l'attribution de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé, conformément à l'article L5211-10 du CGCT, de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à l'attribution de ce marché aux prestataires les mieux disants selon l'avis de la CAO.

Il sera rendu compte des décisions prises dans ce cadre lors de la prochaine réunion du Conseil Syndical.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché de « Travaux de confortement de la digue en rive droite en aval du Pont des anglais – Aménagement des accès et remise en état du lit » avec les prestataires les mieux-disants selon l'avis de la CAO ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

8. Axe 7 du PAPI 2 – Travaux de confortement de la digue en rive droite en aval du Pont des anglais – Aménagement des accès et remise en état du lit – Demande de participation financière complémentaire de l'Etat

Rapporteur : M. le Président

Dans la continuité de la délibération du 26 novembre 2019, le marché 2019-SIS-072 – « Maîtrise d'œuvre relative aux travaux de confortement de la digue rive droite de l'Isère en aval du pont des Anglais – Aménagement des accès et remise en état du lit » - a été confié au bureau d'études Hydrétudes (mandataire) domicilié à Ste Hélène du Lac (73800).

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI n° 2 de la Combe de Savoie. Elle combine des travaux de confortement des digues de l'Isère financés à 100 % par l'Etat et des travaux de restauration du lit de l'Isère subventionnés à 41,67 % par l'Etat.

La participation de l'Etat de 1 M€ sur les travaux de confortement des digues étant actée par arrêté préfectoral du 9 juillet 2019, il y a lieu de solliciter la subvention au taux de 41,67 % pour les travaux de restauration du lit.

Le montant de cette subvention s'élève à 333 360 € sur la base d'une dépense subventionnable de 800 000 €.

Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de septembre 2020 et devrait s'achever au plus tard fin avril 2021.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***sollicite de l'Etat une subvention d'un montant de 333 360 € pour le volet restauration du lit de l'Isère de l'opération Travaux de confortement de la digue en rive droite en aval du Pont des anglais – Aménagement des accès et remise en état du lit ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

9. Axe 7 du PAPI 2 - Attribution du marché de travaux de confortement de la digue de Francin – Délégation au Président pour signer le marché

Rapporteur : M. le Président

Dans la continuité de la délibération du 26 novembre 2019, le marché 2019-SIS-063 – « Maîtrise d'œuvre relative aux travaux de confortement de la digue rive droite de l'Isère en aval du pont des Anglais – Aménagement des accès et remise en état du lit » - a été confié au bureau d'études Hydrétudes (mandataire) domicilié à Ste Hélène du Lac (73800).

A l'issue des études d'Avant-Projet, le montant des travaux est estimé à 1,1 M€ HT.

Une procédure d'appel d'offres européen sera engagée pour la dévolution des travaux aux alentours du 20 juin.

La CAO se réunira en vue d'analyser les offres le 6 août prochain.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Afin de permettre l'attribution de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé, conformément à l'article L5211-10 du CGCT, de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à l'attribution de ce marché aux prestataires les mieux disants selon l'avis de la CAO.

Il sera rendu compte des décisions prises dans ce cadre lors de la prochaine réunion du Conseil Syndical.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché de « Travaux de confortement de la digue de Francin » avec les prestataires les mieux-disants selon l'avis de la CAO ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

10. Travaux de réfection de l'ouvrage traversant de la digue rive droite de l'Isère – Ruisseau de Fournieux – Demande de contribution financière complémentaire Rapporteur : M. le Président

Le 27 juillet dernier, une crue du torrent a occasionné l'effondrement de l'ouvrage traversant du Fournieux sous la digue rive droite de l'Isère sur la Commune de Montailleur. L'épisode a également entraîné une dégradation de la protection en enrochement de la digue au droit de l'ouvrage.

La réparation de l'ouvrage traversant et du pied de la digue relève de l'urgence et des mesures conservatoires d'urgence ont d'ores et déjà été réalisées à hauteur de 8 300 € HT.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à LOMBARDI INGENIERIE SAS domiciliée à Lyon, pour un montant de travaux estimé à 155 000 € HT. La participation financière de l'Etat afférente (financement à 100% du montant HT) à l'opération a été demandée sur la base de cette première enveloppe financière pour un montant de 200 000 € HT (travaux et frais de maîtrise d'œuvre).

Au stade PROJET, l'estimation par le bureau Maître d'œuvre de l'opération a été portée à 245 000 € HT, notamment du fait de l'utilisation de techniques de confortement des talus permettant de limiter la gêne aux usagers de la RD1090 et de terrassements complémentaires dans l'atterrissement rive gauche (gabarit de l'Isère insuffisant).

Compte tenu de l'urgence manifeste de l'opération, le Conseil Syndical du 19 février 2020 a donné délégation au Président pour signer le marché de travaux avec l'entreprise la mieux disante et ceci dans la limite d'un montant maximal de 300 000 € HT.

A l'issue de la consultation, le marché de travaux a été attribué à l'entreprise la FOREZIENNE pour un montant de 293 596,80 € HT.

Il y a donc lieu de solliciter auprès de l'Etat une contribution financière complémentaire pour l'opération.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***sollicite de l'Etat une contribution financière complémentaire d'un montant de 110 000 € pour l'opération de sécurisation de la digue rive droite de l'Isère au droit de l'ouvrage du Fournieux ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

11. Point sur les autres dossiers en cours

Rapporteur : M. le Président

Un point sur les autres dossiers en cours est fait en séance :

- **Confortement de l'ouvrage traversant de la digue rive droite de l'Isère – Ruisseau du Fournieux (Montaillieur)**
 - Début des travaux : 4 mai 2020
 - Achievé :
 - Pose des piédroits et des prédalles préfabriqués (nuit du lundi 15 juin)
 - Radier en enrochements et protection contre les érosions de l'Isère (radier et perré sous l'eau)
 - En cours :
 - Protection de berge en sortie d'ouvrage
 - Séchage de la dalle béton
 - Fin des travaux : semaine du 15 juillet
- **Chantier Combaz aval**
 - 90% des terrassements effectués
 - En cours :
 - Tronçon amont des travaux (RD925)
 - Fin des travaux : fin juillet

12. Date et lieu de la prochaine réunion

Rapporteur : M. le Président

Il est proposé que le prochain Conseil Syndical se déroule

- le mercredi 16 septembre 2020 à 18h à L'Arpège - Albertville

Le Conseil Syndical est invité à en prendre acte.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 7 juillet 2020

Questions diverses et orales

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

L'ordre du jour étant clos et aucune autre question orale n'étant soumise au débat, M. le Président lève la séance à 19h15.

A Albertville, le 1^{er} juillet 2020
Philippe VALLET
Président du SISARC



Affiché du 1^{er} juillet 2020 au 1^{er} août 2020 au siège du SISARC